

FICHE CLINIQUE : TRANSITION VIE ADULTE (TVA)

CE QUE JE DOIS SAVOIR

L'intervention doit :

- Être modulée selon le **niveau de développement** du jeune ;
- Évaluer les **besoins** ;
- Être **variée** et **évolutive** pour offrir une réponse globale aux 5 sphères ;
- Être **adaptée** et **individualisée** en considérant les besoins complexes du jeune ;
- Favoriser l'**engagement** du jeune, ainsi que son **pouvoir d'agir (empowerment)** ;
- Partager une **vision commune**.
- Être une responsabilité partagée: chaque acteur impliqué joue un rôle essentiel.

CE QUE LA LOI DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE (LPJ) PRÉVOIT

Les articles de loi à connaître :

[L'article 4](#)

Réfère aux concepts de l'intérêt de l'enfant, à la stabilité des liens et à la continuité des soins.

[L'article 4.5](#)

Réfère à notre obligation de favoriser la participation du jeune et ses parents ainsi qu'à la responsabilité des différents établissements et organismes de collaborer et de se concerter.

[L'article 37.4 et 37.4.4](#)

Réfère à la conservation des dossiers et aux services d'accompagnement psychosociaux lors de leur consultation. Voir le mécanisme d'accès et de services de votre établissement.

[L'article 57.2.2.](#)

Réfère à l'obligation d'informer des services de soutien disponibles et de convenir avec le jeune d'un plan pour assurer sa transition à la vie adulte.

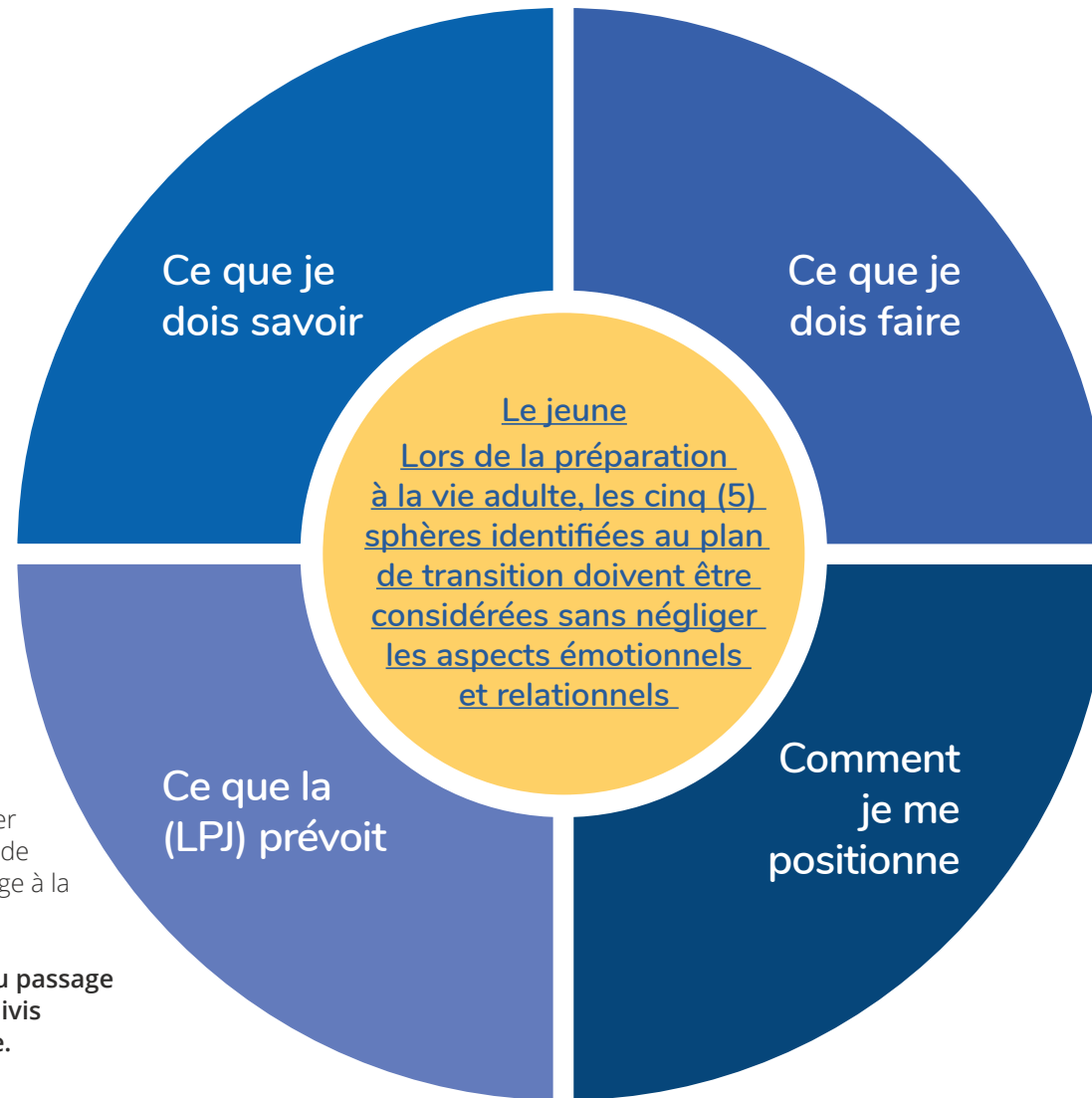
Voir la norme de pratique clinique : Plan de transition en préparation au passage à la vie adulte des suivis en protection de la jeunesse et le gabarit.

[L'article 62.1 alinéa 3](#)

Réfère à la possibilité dans les six (6) derniers mois d'une ordonnance de placement jusqu'à l'âge majeur, d'autoriser des séjours prolongés en vue de préparer le jeune à son passage à la vie adulte. **Voir la norme de pratique clinique : Séjours prolongés en préparation au passage à la vie adulte des jeunes suivis en Protection de la jeunesse.**

[L'article 64.1](#)

Réfère à l'obligation d'informer le jeune de la possibilité de demeurer dans son milieu de vie substitut, s'il y consent, et que son état ne permet pas la réinsertion.



CE QUE JE DOIS FAIRE

L'accompagnement doit :

- Placer le jeune **au centre de la réflexion** de son projet de vie. Le jeune doit prendre une part active aux décisions ;
- **Planifier la démarche** avec le jeune et son réseau ;
- [Utiliser les outils cliniques pertinents](#) ;
- [Utiliser les ressources et les programmes disponibles](#) ;
- Élaborer le **plan de transition à la vie adulte** et ajuster le PI et/ou le PSI ;
- Développer le **réseau** du jeune ;
- Tisser le **filet de sécurité** autour du jeune ;
- [S'actualiser avant, pendant et après la transition à l'âge adulte](#) ;
- [Appliquer et respecter le cadre légal](#).

COMMENT JE ME POSITIONNE

La posture de l'intervenant doit :

- **Moduler** l'intensité de l'accompagnement aux besoins du jeune ;
- Être **flexible** et **s'adapter** à ses besoins ;
- **Respecter ses capacités** et son **rythme** ;
- Stimuler sa **curiosité** et son **intérêt** par l'entremise d'activités ;
- Considérer les embuches comme des opportunités d'apprentissages ;
- Identifier et offrir des **activités** pour permettre au jeune d'expérimenter son autonomie.
- [Agir de manière concertée et collaborative en reconnaissant l'expertise de chacun](#) ;
- [Mobiliser les partenaires pour favoriser une gestion du risque partagée](#) ;
- Adapter son vocabulaire afin de s'assurer de la compréhension.

TRANSITION VIE ADULTE (TVA)

LES 5 SPHÈRES DE L'INTERVENTION

RESSOURCES PERSONNELLES	MILIEUX DE VIE	RESSOURCES SOCIALES	INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	SERVICES PROFESSIONNELS
<p>Identifier son monde émotif et sa personnalité</p> <p>Noter les informations en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son histoire de vie, ses racines ; • Sa santé affective, physique et mentale ; • Son appartenance de genre et de culture ; • Ses caractéristiques personnelles (talents, intérêts, qualités, etc.) ; • Ses forces et ses facteurs de protection sur lesquels il peut compter ; • Ses zones de défis. 	<p>Identifier et comprendre les caractéristiques des milieux de vie qui répondent ou pas à ses besoins.</p> <p>Noter les informations en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ses anciens milieux de vie ; • Son milieu de vie actuel ; • Son sentiment d'appartenance (école, quartier, etc.) ; • Le milieu de vie qu'il envisage : quartier, transport, besoins matériels, besoins financiers, proximité des ressources communautaires, alimentaires, etc. ; • Son plan A et ses alternatifs. 	<p>Identifier les gens qui l'entourent et qui deviennent son filet de sécurité pour sa transition à la vie adulte.</p> <p>Noter les informations en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes significatives dans sa famille, dans la communauté, à l'école, au travail, avec ses amis, etc. ; • Qui peut le soutenir et de quelle manière ? Ex. : soutien social, financier, alimentaire, matériel, etc. ; • Qui lui apporte des difficultés ? • Est-ce qu'il connaît ses droits et comment les faire respecter ? • Est-ce qu'il connaît ses responsabilités et comment y répondre ? 	<p>Identifier ses projets (académiques, sociaux et / ou professionnels) ainsi que ses compétences, les formations et le soutien dont il a besoin pour les réaliser.</p> <p>Noter les informations en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son parcours scolaire (actuel et futur) ; • Ses formations ; • Ses activités, ses loisirs ; • Ses expériences de travail et/ou implication sociale ; • Ses projets ; • Ses compétences (acquises et à développer) ; • Ses besoins de soutien pour accomplir ses projets. 	<p>Identifier les services qu'il reçoit et ceux dont il pourrait avoir besoin à son passage à la vie adulte.</p> <p>Noter les informations en lien aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services qu'il reçoit (psychologue, médecin de famille, pédopsychiatre, organismes communautaires, Carrefour jeunesse-emploi, etc.) ; • Services qui seront essentiels pour lui une fois adulte ; • Démarches à planifier avec les services pour s'assurer de la continuité.
QUI EST-IL?	OÙ VEUT-IL S'ÉTABLIR?	QUI L'ENTOURE?	QUELS SONT SES PROJETS ACADÉMIQUES, PROFESSIONNELS ET / OU SOCIAUX?	QUELS PROFESSIONNELS LE SOUTIENNENT?